

GBB 46

RUE DU PRESIDENT WILSON
46000 CAHORS
SIRET : 80979073600023
TVA Intra : FR42809790736
Identifiant client : gbelletti@confiez-nous.fr

Adresse de facturation
GBB 46
RUE DU PRESIDENT WILSON
46000 CAHORS

DATE
01/01/2025

N° DE FACTURE
F202501052874

TOTAL TTC
72.04 €

Synthèse de votre facture

	Total HT
Vos abonnements, options et services du 01/12/2024 au 30/01/2025	58.05 €
Vos consommations facturées du 01/12/2024 au 30/01/2025	1.98 €
Total HT	60.03 €
Total TVA 20%	12.01 €
TOTAL TTC	72.04 €

Date d'échéance : comptant
Mode de règlement : prélèvement automatique

● IBAN:

FR7630***2187**

● Référence mandat:

JNRUMGBB46200000000020240406161520

INFORMATIONS

Pour vous informer sur nos tarifs ou pour toute question concernant votre facture, contactez le Service Client :
Internet : Sur votre espace client Free Pro (<https://pro.free.fr>), rubrique « Mes Tickets »
Courrier : Free Pro - Centre d'Expertise Client - CS 80677 - 13344 Marseille Cedex 15

Détail de votre facture Free Pro

Détail	Prix Unitaire HT	Total HT
Forfait Mobile Free Pro 06.30.45.78.39 - Sans engagement <i>Guillaume Belletti</i>		
Vos abonnements, options et services du 01/01/2025 au 30/01/2025		
- Prorata abonnement Forfait Mobile Free Pro du 01/01/2025 au 30/01/2025	19.99 €	19.35 €
Frais ponctuels		
Forfait Mobile Free Pro 06.30.45.79.50 - Sans engagement <i>Barbara Belletti</i>		
Vos abonnements, options et services du 01/12/2024 au 30/01/2025		
- Prorata abonnement Forfait Mobile Free Pro du 01/01/2025 au 30/01/2025	19.99 €	19.35 €
Vos consommations facturées		
Appels, SMS, MMS, Data hors forfait du 01/12/2024 au 31/12/2024	1.98 €	1.98 €
Frais ponctuels		
Forfait Mobile Free Pro 07.55.59.67.23 - Sans engagement <i>Cahors astreinte</i>		
Vos abonnements, options et services du 01/01/2025 au 30/01/2025		
- Prorata abonnement Forfait Mobile Free Pro du 01/01/2025 au 30/01/2025	19.99 €	19.35 €
Frais ponctuels		
TOTAL HT		60.03 €

Pour connaître le relevé détaillé de vos consommations téléphoniques rendez-vous sur votre espace client Free Pro (<https://pro.free.fr>), rubrique « Mes Factures ».

Tout retard de paiement entraîne automatiquement et sans mise en demeure préalable l'application d'un intérêt de retard égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points de pourcentage, ce taux étant appliqué à la totalité des sommes restant dues et jusqu'à parfait paiement du principal et des intérêts. A cette pénalité s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) euros. Une indemnité complémentaire pourra également être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.